

Biodiversité agricole : un projet LIFE en faveur des prairies bocagères de Fagne et de Famenne de 2012 à 2019 !



Les haies, refuge de biodiversité, structurent les bocages

En collaboration avec Virelles-Nature, Natagora démarre un nouveau projet : le LIFE « Prairies bocagères ». 150 hectares de prairies vont être restaurés dans 10 sites Natura 2000 entre Chimay et Rochefort avec le soutien de la Commission Européenne.

Jusqu'au milieu du siècle dernier, les pratiques agro-pastorales en Europe ont maintenu les milieux ouverts extensifs, riches en espèces.

C'est l'agriculture qui a maintenu et entretenu les espaces de plus grande biodiversité !

Cependant, après la Seconde Guerre Mondiale, l'Europe a soutenu fortement l'agriculture qui s'est intensifiée sans tenir suffisamment compte des enjeux environnementaux. De profonds changements de nos paysages ont, dès lors, eu lieu : disparition de nombreux bocages, arrachage de haies, comblement des mares, disparition des vergers, des talus...

L'utilisation des engrais chimiques a également chamboulé les milieux naturels et en particulier les prairies. D'une part, ils ont provoqué une disparition progressive de beaucoup de plantes à fleurs qui n'ont pas résisté à la compétition par les graminées les plus compétitives. D'autre part, combinés avec les nouvelles techniques, ils ont permis d'avancer considérablement les dates de fauche et leur fréquence, empê-

chant les fleurs d'arriver en graine afin de se reproduire. Cet appauvrissement s'est accompagné d'une chute du nombre d'insectes et des espèces qui s'en nourrissent. Cela a donc entraîné une chute de la biodiversité globale en prairie.

Outre le droit qu'ont toutes espèces de vivre, la sauvegarde de celles-ci assure un écosystème de qualité qui nous rend des tas de services très utiles pour l'homme : épuration de l'air, qualité de l'eau, pollinisation, lutte contre l'érosion, dégradation des bouses de vaches, ...

Un projet au chevet d'espèces menacées

Le projet qui vient de démarrer étudie et met en place des mesures de conservation pour quelques espèces particulièrement touchées par ce changement : trois chauves-souris (le petit et le grand rhinolophe ainsi que le vespertilion à oreilles échanquées), un amphibien (le triton crêté), une libellule (l'agrion de mercure) et un oiseau (la pie-grièche écorcheur). Ces six espèces sont considérées en danger à l'échelle de la Wallonie.



La pie-grièche écorcheur fait partie des espèces protégées par le projet. (photo: René Dumoulin)



150 hectares de prairies à restaurer !

L'action la plus importante du projet sera de restaurer biologiquement 150 hectares de prairies dans 10 sites Natura 2000 entre Chimay et Rochefort (sur un total de 24000 ha que couvrent ces sites). De nouvelles prairies verront donc le jour après déboisement de peuplements exotiques (résineux, peupliers,...) et semis de prairie. La restauration des prairies comprendra également le semis de graines ou l'épandage de foin provenant d'une prairie de haute valeur biologique. La plupart de ces prairies restaurées seront remises aux agriculteurs de la région afin qu'ils les gèrent au mieux. En général, la gestion qui permettra de conserver le milieu ouvert consistera en opérations de fauchage, éventuellement couplées à un pâturage extensif.



Les prairies maigres regorgent de fleurs menacées par les engrais. (photo: Marc Paquay)

Le projet ne manque pas non plus d'ambition pour recréer des microhabitats favorables aux six espèces ciblées par le projet :

- Planter 10 kilomètres de haies, un coup de pouce pour **les trois espèces de chauves-souris**, qui ont besoin d'éléments linéaires pour se déplacer ;
- Planter 5000 buissons d'épineux, dans lesquels la **pie-grièche écorcheur**, trouvera nourriture et abris ;
- Creuser 75 mares pour favoriser le **tritron crêté** ;
- Développer 1 kilomètre de fossés en faveur de l'**agrion de Mercure** ;
- Planter 250 arbres fruitiers hautes tiges d'anciennes variétés favorables notamment aux chauves-souris.



La restauration des milieux se doit d'aller de pair avec leur étude approfondie (conseillers MAE en expertise de prairie de haute valeur biologique – MAE8)

Pour assurer ce suivi, le projet aura une durée exceptionnelle de 7 ans, qui donnera l'occasion à tous de suivre pas à pas son contenu, ses objectifs précis et son état d'avancement. Pour ce faire, le LIFE proposera de nombreuses activités de sensibilisation au grand public, comme la réalisation d'un film, des balades guidées, des séances d'information à destination du monde agricole et des agents DNF, l'installation de panneaux didactiques...

Une étroite collaboration avec le monde agricole

Le Projet LIFE Prairies bocagères se concentre en effet exclusivement sur les milieux agricoles que sont les prairies. Le partenariat avec le monde agricole sera donc renforcé. Depuis toujours Natagora travaille main dans la main avec les agriculteurs pour la gestion des prairies en réserves naturelles. Nous allons rencontrer personnellement les agriculteurs avec lesquels nous travaillons déjà et qui sont dans notre zone de travail. Ce contact visera à leur faire prendre connaissance de l'existence du projet LIFE et des possibilités de collaboration.

Dans un contexte en pleine évolution où beaucoup d'agriculteurs ont du mal à s'y retrouver entre Natura 2000, Méthodes Agro-Environnementales et

Centraux dans le projet, les agriculteurs gèreront à long terme ces terrains. (photo : CEN Picardie)

MAE actifs dans le Service Extérieur de Ciney et couvrant donc la même zone de travail.

Thibaut Goret

Pour plus d'informations :
www.lifeprairiesbocageres.eu

Contact : thibaut.goret@natagora.be,
081/39.07.48



CONCOURS – JEU *

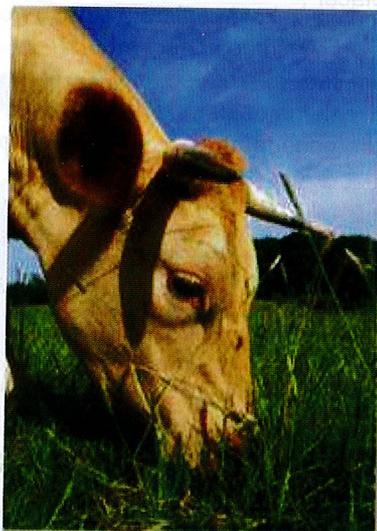
La question du mois de décembre était:

Combien d'Européens présentent-ils des faits d'antibiorésistance par an?

- a) 0 personne
- b) 1 000 personnes
- c) 400 000 personnes

La réponse est:

C) 400 000 européens manifeste des signes d'antibiorésistance. 25 000 d'entre eux en décèdent. Continuons donc à pulvériser !



Quelles sont les 4 poches du système digestif d'une vache ?

* Retrouvez-nous également dans la lettre paysanne de mars pour:

- obtenir la réponse à cette nouvelle question
- savoir qui a gagné le concours
- une nouvelle question !

A GAGNER: Un abonnement gratuit à La Lettre Paysanne pour un an

Réponse pour le 20 février au plus tard à l'adresse mail suivante:

concours@fugea.be